



Conseil Communautaire
20 décembre 2018
Authume – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 64
Nombre de procurations : 6
Nombre de votants : 70
Date de la convocation : 14 décembre 2018
Date de publication : 28 décembre 2018

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 167/18

Objet

Mise à disposition d'un agent de la CAGD auprès de l'ARAPT du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Secrétaire de séance

Bruno CHEVAUX

Rapporteur :

Jean-Michel DAUBIGNEY

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : J.L Bouchard, D. Bernardin, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, J.C Lab, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, I. Delaine, C. Demortier, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, J. Gruet, A. Hamdaoui, J.P Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, J.M Sermier, J.C Wambst, J. Zasempa, S. Calinon, J.L Croiserat, F. Macard, L. Bernier, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, A. Courderot, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par J.S Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, E. Saget suppléé par Y. Besson, F. David, J. Regard, C. Francois, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, M. Boué, J.M Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration : J.P Cuinet à J. Gruet, D. Germond à J.P Lefèvre, I. Girod à J.B Gagnoux, P. Jaboviste à S. Marchand, S. Kayi à J.M Sermier, P. Jacquot à B. Guerrin.

Délégués absents non suppléés et non représentés : G. Chauchefoin, M. Berthaud, F. Dray, S. Hédin, N. Jeannet, P. Jobez, E. Schlegel, I. Voutquenne, J. Lombard, J. Dayet, C. Mathez, G. Fernoux-Coutenet, V. Chevriaux, R. Curly.

L'Association pour la Réflexion et l'Animation des Politiques Territoriales du Pays Dolois – Pays de Pasteur (ARAPT), composée de quatre intercommunalités (la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, la Communauté de Communes Jura Nord, la Communauté de Communes du Val d'Amour et la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne) a un besoin en ingénierie, afin de pouvoir assurer l'animation de l'association et le développement de la stratégie territoriale du Pays.

Dans ce cadre, et dans la continuité des années précédentes, il est proposé de mettre à disposition de l'ARAPT un agent de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la mise à disposition d'un agent de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole auprès de l'ARAPT du Pays Dolois-Pays de Pasteur, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition avec l'ARAPT du Pays Dolois- Pays de Pasteur,
- **NOTE** que l'ARAPT versera à la Communauté d'Agglomération le montant correspondant à cette mise à disposition, tel que fixé dans la convention ci-annexée.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle MR / Direction des Ressources Humaines
- Trésorerie Principale
- ARAPT du Pays Dolois-Pays de Pasteur

Fait à Authume,
Le 20 décembre 2018
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE

